



CHSCT Basse-Normandie réunion extraordinaire du 20 mai 2019

Cette réunion a eu lieu à la demande des organisations syndicales afin de faire le point sur la situation de l'agence d'Avranches et de tenter d'apporter une solution aux nombreuses fiches RPS individuelles et collectives sur une situation qui malheureusement perdure depuis 1 an.

Nous commençons cette réunion par une déclaration concernant la non réception des fiches RPS depuis le 1^{er} janvier 2019, situation qui nous empêche donc d'exercer notre mission de prévention et de contribution à la prévention de la santé et la sécurité de l'ensemble des agents et demandons le rétablissement immédiat à l'accès à toutes les informations relatives aux RPS.

1. AVRANCHES – Damien Decomble, Pascal Gabaret et Catherine Fournigault

L'agence est composée de 35 agents + 1 CDD et bientôt 37 + 1 CDD (2 postes à pourvoir au 01/06/2019), d'un référent métier (à 90%), de deux responsables d'équipe (à 80%) et d'une directrice d'agence.

A ce jour, un Référent Métier est toujours en arrêt de travail (mal-être au travail), depuis le 16 décembre 2018 et une REP indemnisation depuis le 8 avril (mal être au travail). L'équipe indemnisation déjà fragilisée par une situation RH difficile depuis juin 2018 est directement impactée par cette situation.

Les agents du site expriment avoir besoin de solliciter ou d'être accompagnés par leurs managers de proximité, alors que compte tenu de la situation de l'ELD du site, les deux membres de l'ELD présents (DAPE et 1 REP) ne sont pas en mesure de répondre à toutes les sollicitations internes ou externes. L'absence d'un membre de l'ELD sur des réunions extérieures ou partenariales impacte également la transmission d'informations.

Sur cette dernière année, il y a eu 3 personnes en mission nommées par la Direction pour compenser ces absences :

- 1 mission « appui à l'ELD » de janvier 2018 à fin juin 2018
- 1 mission « appui à l'ELD » de novembre 2018 à fin mai 2019
- 1 mission « référente métier » d'avril 2019 au 12 juillet 2019
-

Monsieur Gabaret revient sur les appuis qui ont été mis en place (mutualisation, missions, recrutement, ateliers et accompagnement pour les GDD...) mais rien de plus que ce que l'on peut proposer à l'ensemble des agences. La Direction semble envisager en fonction de l'évolution des arrêts maladie du RM et de la REP d'avoir recours une nouvelle fois à des missions.

Force est de constater qu'aujourd'hui la décision urgente compte tenu de l'effectif d'Avranches et de ses activités est la création d'un 3^{ème} poste de REP. Après des périodes de « mission », les équipes d'Avranches ont besoin de stabilité et de continuité pour s'inscrire durablement dans des projets et retrouver plus de sérénité au travail.

Les élus interrogent donc la Direction sur l'éventualité d'un nouveau poste de REP sur Avranches qui répondrait au nouvel effectif de 37 agents et qui apporterait stabilité à un site en fragilité depuis plusieurs mois. Bayeux a le même effectif et la même DEFM et l'ELD est composée de 3 REP.

Monsieur Gabaret nous répond que ce n'est pas d'actualité.

Les élus demandent une suspension de séance.

Au retour de la Direction et à l'unanimité des membres présents, les élus du CHSCT demandent la création d'un troisième poste de REP sur Avranches avec une prise de fonction au 1^{er} juillet 2019.

2. UN AGENT / UN PORTABLE – ARNAUD ECOLASSE

Il nous est présenté le nouveau matériel dont seront dotés l'ensemble des agents sur site dans les mois à venir.

Le déploiement se fera site par site et ce pour tous les agents. Un accompagnement sera mis en place pour la prise en main.

En ex-Basse-Normandie, le déploiement commencera par Argentan fin juin et L'aigle-Mortagne mi-juillet.

**Vos représentantes SNU au CHSCT :
Marie-Noëlle EUDES et Marie SEILLIER**